



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

Discours de présentation du prix John-Leslie
Dany Girard, B.A.A., FCGA
Président du Conseil, CGA-Canada

**Dîner des membres du Conseil d'administration de
CGA-Canada**
Hôtel Intercontinental Montréal
Le vendredi 7 juillet 2006

Priorité au texte prononcé

Dany:

Membres du Conseil de CGA-Canada, mesdames et messieurs,
invités spéciaux, bonsoir et bienvenue au dîner du Conseil.

C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui pour présenter le prix John-Leslie de 2006. Comme vous le savez tous, c'est Vern Krishna qui en est le récipiendaire cette année. Le prix John-Leslie est le titre le plus prestigieux que les CGA peuvent décerner à l'un des leurs.

Vern, nous sommes heureux de vous compter parmi nous ce soir.

Nous vous offrons toutes nos félicitations.

(Pause pour les applaudissements.)

Comme beaucoup d'entre vous le savent, ce prix a été créé en l'honneur du fondateur et premier président de CGA-Canada, John Leslie.

En 1913, M. Leslie et les autres membres fondateurs voulaient créer une association de comptables prêts à promouvoir l'amélioration des compétences en comptabilité. Des comptables prêts à promouvoir les compétences en gestion et à améliorer le rendement au travail. Ils ont établi un réseau où il était possible d'échanger des idées et d'élever le professionnalisme.

Aujourd'hui, CGA-Canada, avec ses associations affiliées provinciales et territoriales, est l'organisme comptable professionnel canadien qui connaît la plus forte croissance.

L'Association compte maintenant 64 000 CGA et étudiants au Canada, en Chine, à Hongkong, aux Bermudes et dans les Caraïbes. Elle en a fait du chemin!

Le prix John-Leslie reconnaît le travail de CGA qui ont réussi avec brio. Les récipiendaires de ce prix se sont distingués, à l'échelle nationale, en rendant des services exceptionnels au milieu des affaires, à la collectivité, au milieu politique ou au milieu artistique, ou en surmontant un handicap physique. Ces personnes

ont également démontré un engagement important à l'égard de la profession comptable et de la collectivité.

Le lauréat de cette année, Vern Krishna, surpasse les critères de succès à tous points de vue. À tel point que nous n'avons tout simplement pas le temps, ce soir, de mentionner toutes ses réalisations professionnelles — nous en aurions pour la nuit entière! Je ferai donc de mon mieux pour rendre justice à son travail, tout en tenant compte du temps dont nous disposons.

M. Krishna a commencé ses études postsecondaires en 1960. Il a quitté l'Inde pour s'établir à Manchester, où il a obtenu un baccalauréat en commerce. Il est ensuite parti pour l'Alberta, afin de réaliser un M.B.A. et, plus tard, un baccalauréat en droit. Il a fait sa maîtrise en droit à Harvard. Il est également titulaire d'un diplôme en droit comparé de l'Université de Cambridge.

Il a commencé sa carrière en 1965 comme apprenti comptable dans un grand cabinet torontois. En 1989, ses confrères et consœurs CGA l'ont honoré en lui accordant le titre bien mérité de FCGA.

Tout au long de sa carrière, M. Krishna s'est dévoué bénévolement au sein de l'association des CGA. Nous avons eu la chance de l'avoir pour président du Conseil de CGA-Ontario en 1995-1996.

Il a d'ailleurs été membre du Conseil de 1985 à 1997.

Il a été commissaire à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario de 1994 à 1997, et chef à la Direction de la politique et de la législation de l'impôt au ministère des Finances du Canada de 1979 à 1980. M. Krishna a été président du Barreau du Haut-Canada de 2001 à 2003, et il a aussi fait partie du Comité consultatif des appels du ministère du Revenu de 1997 à 1999.

Depuis 1983, il est directeur exécutif du Comité national sur les équivalences des diplômes de droit de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Il est aussi membre de la

Section nationale des taxes de vente et à la consommation de l'Association du Barreau canadien.

En 2005, M. Krishna a été président du Comité sur la nomination des juges de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Il a également été arbitre lors d'enquêtes menées par la Commission ontarienne des droits de la personne et a travaillé au Bureau du procureur général de la Nouvelle-Écosse en 1978.

Cet ancien trésorier du Barreau du Haut-Canada a consacré beaucoup de temps à l'évaluation des avocats diplômés étrangers souhaitant exercer au Canada. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont la plupart sont axés sur le droit fiscal et la fiscalité internationale.

M. Krishna est actuellement avocat fiscaliste chez Borden Ladner Gervais. Il dirige aussi le Centre de recherche en fiscalité des CGA de l'Université d'Ottawa. Il enseigne le droit à cette université

depuis 1981. Ses étudiants et ses collègues le connaissent pour sa capacité de rendre un sujet complexe à la fois amusant et intéressant.

M. Krishna est membre de la Société royale du Canada. Il a aussi reçu l'Ordre du Canada en 2004 pour sa contribution remarquable au monde du droit.

On peut dire sans se tromper que la liste des réalisations de Vern Krishna est tout simplement hors du commun.

Dans la carrière de M. Krishna, c'est le droit fiscal qui a été la préoccupation première. Il aurait déjà dit : « J'en vis, j'en mange, j'en respire! Je me lève le matin et j'y saute à pieds joints. » Une telle passion pour son travail, qui l'a mené là où il est aujourd'hui, ne peut qu'inspirer le respect. Vous n'entendrez probablement personne d'autre dire, comme lui, qu'il est « content de payer ses

impôts ». C'est qu'il croit fermement que ceux-ci sont un des fondements de la civilisation.

M. Krishna a pour devise qu'« il faut essayer de laisser les choses dans un meilleur état que celui dans lequel on les a trouvées ».

C'est sans doute pour cela qu'il a influé sur la vie de tant de personnes.

Nous sommes heureux qu'il ait pu se joindre à nous aujourd'hui pour recevoir cette reconnaissance de CGA-Canada pour son travail et son dévouement à l'égard de la profession.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, c'est au tour de Vern Krishna de prendre la parole. Vern, je vous prie de venir me rejoindre pour accepter votre prix.